

M. GREISMAR :

Par contre, là, je vais prêcher pour la paroisse des architectes et même de l'équipe de maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire que de toute façon, pour être bien dans un bâtiment, il faut une bonne conception, avec l'ensemble, et la R.T. 2012 n'est qu'une des composantes, une des réglementations que nous devons intégrer.

Une des composantes très importantes de la R.T. 2012, c'est le confort d'été. Ceci est quelque chose qui est apparu, si je ne me trompe pas, qui n'existait pas avant, non ? Cela existait, mais il était quantifié ? Parce que là, il y avait 28°....